



DECLARATION LIMINAIRE CSA DU 20/04/2023

Monsieur le Président,

Suite à la convocation du CSA, nous vous avons sollicité par mail le 21 mars 2023 afin, d'une part, d'étendre la durée du CSA à la journée et d'autre part, d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- votre retour sur le groupe de travail sur la réorganisation du service
- Point sur l'organisation des services du SPIP au 01/09/2023 (redéfinition des secteurs, CSL, COPE/ADERES ?...)
- La question des décharges
- Question relative à la validation des articles syndicaux
- La mise en œuvre locale du plan national de lutte contre les violences
- Votre positionnement concernant le LSCMI et le guide d'évaluation de la DAP

Nous attendons encore et toujours votre réponse. Vous prônez le dialogue social mais vous ne répondez toujours pas à nos sollicitations et interrogations, ce que nous avons déjà dénoncé dans nos précédents écrits et lors de notre dernière audience.

De plus, nous déplorons l'absence de document préparatoire notamment concernant le point 3 sur le projet de télétravail, en PJ à la convocation.

Par ailleurs, nous continuons à nous inquiéter de l'ambiance générale fortement dégradée au sein de toutes les antennes du SPIP 69, ce, tous corps confondus. Cette situation, connue de vous, nous la signalons dans nos tracts depuis plusieurs mois maintenant.

Ce mal-être est aussi accentué par un amoncellement de différentes missions qui nous sont confiées sans logique ni cohérence. Nous notons également que le niveau de communication diffère selon les secteurs. Une participation aux actions collectives est exigée à certains collègues lors des évaluations annuelles, à d'autres il n'en est rien. Cette obsession de l'action collective ne cesse de nous interroger, nous sommes 60 CPIP : y-a-t-il suffisamment, selon vous, de matière à action collective pour tous? Sonnerait-ce le glas du suivi individuel? Cette interrogation s'étend aux décharges

accordées aux collègues animateurs et dont les dossiers retombent inexorablement sur le reste de l'équipe, dépassant de 100% les recommandations européennes en la matière.

Notre interrogation se porte aussi sur la déclinaison à tout prix des outils d'évaluation au sein du service, sans accompagnement ou cadre et avec des niveaux d'utilisation variant selon les agents.

Ces derniers mois nous ont laissé à penser que vous souhaitiez redorer la vitrine du mythique SPIP 69 au détriment des conditions générales des agents du service.

L'ordre du jour restreint du CSA et sa durée inadaptée, nous portent à penser que vous redoutez le réel dialogue social. Mais nous espérons malgré tout que ce nouveau CSA, bien que tardivement mis en place, soit une réelle instance de dialogue et un véritable lieu d'échange, d'avancement pour le SPIP 69, et non un simple comité de validation unilatérale.

Suite à l'appel de l'intersyndicale des syndicats nationaux de boycotter les échanges avec l'exécutif jusqu'au 01 mai 2023 dans le cadre du retrait de la réforme de la retraite, nous vous informons que la CGT IP SPIP 69 s'inscrit dans cette dynamique.

DONC NOUS BOYCOTTONS LE CSA DE CE JOUR .